



GreenHeritage

L'impact du changement climatique sur le patrimoine culturel immatériel

Livrable D4.2 Programme de micro-certification GreenHeritage

Version : V 1.0

Détails du projet :	
N°	101087596
Nom	GreenHeritage
Titre :	L'impact du changement climatique sur le patrimoine culturel immatériel
Date de début :	1er décembre 2022
Durée	36 mois



**Cofinancé par
l'Union européenne**

Financé par l'Union européenne. Les points de vue et avis exprimés n'engagent toutefois que leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement ceux de l'Union européenne ou de l'Agence exécutive européenne pour l'éducation et la culture (EACEA). Ni l'Union européenne ni l'EACEA ne sauraient en être tenues pour responsables.



Niveau de diffusion		
PU	Public	●
PP	Réservé aux autres participants au programme (y compris les services de la Commission)	
RE	Réservé à un groupe spécifié par le consortium (y compris les services de la Commission)	
CO	Confidentiel, réservé aux membres du consortium (y compris les services de la Commission)	

Détails du document :	
Projet	GreenHeritage
Titre	Livrable D4.2 Programme de micro-certifications GreenHeritage
Version	1.0
Lot de travail	WP4
Auteurs	Alexandra Bounia, Despoina Catapoti, Konstantinos Kotis, Christos Matsoukas
Mots	MOOC, micro-certifications
Identifiant du document	GreenHeritage_D4.2-v1.0
Résumé	Rapport pour le lot de travail WP4.2 Conception du programme de micro-certifications
Date de publication	26/02/2024



Historique des révisions			
Version	Date	Modifications	Modifications apportées par
0.1	18/01/2024	Version provisoire	Alexandra Bounia, Despoina Catapoti, Konstantinos Kotis, Christos Matsoukas
0.2	07/02/2024	Version préliminaire	Patrizia Grifoni
0.3	19/02/2024	Version provisoire	Alexandra Bounia, Despoina Catapoti, Konstantinos Kotis, Christos Matsoukas, Eugenia Apicella, Gulia Galluccio, Fulvio Biddau, Rita Grinvalde
1.0	26/02/2024	Version finale	Giuseppina Padeletti, Patrizia Grifoni



Table des matières

Table des matières	4
RÉSUMÉ	6
Introduction	7
1.1. Organisation du document.....	7
1.2. Documents de référence.....	7
1.3. Acronymes et abréviations.....	7
Section 2. Programme de micro-certifications : aperçu.....	9
2.1. Présentation du PMC.....	9
2.2. Description	10
2.3. Conception	11
2.3.1. Qualité	11
2.3.2. Transparence.....	11
2.3.3. Pertinence.....	12
2.3.4. Évaluation valide.....	12
2.3.5. Parcours d'apprentissage.....	12
2.3.6. Reconnaissance	12
2.3.7. Portabilité.....	12
2.3.8. Axé sur l'apprenant	13
2.3.9. Authentification	13
2.3.10. Informations et conseils	13
Section 3. Module 1 : Patrimoine culturel immatériel. Introduction et aperçu international.....	14
3.1. Plan du cours.....	14
Section 4. Module 2 : Patrimoine culturel immatériel et changement climatique I : menaces et protection. Une perspective environnementale	18
4.1. Plan du cours.....	18
Section 5. Module 3 : Patrimoine culturel immatériel et changement climatique II : défis et opportunités	22
5.1. Plan du cours.....	22
Section 6. Module 4 : Outils TIC pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel	27
6.1. Plan du cours.....	27
Section 7 : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS	32
7.1. Conclusions	32
7.2. Recommandations.....	33
ANNEXE A : CERTIFICAT D'ACHÈVEMENT.....	34
ANNEXE B : FORMULAIRE D'ÉVALUATION DU MODULE : Questionnaire d'évaluation des participants.....	35



ANNEXE C : FORMULAIRE D'ÉVALUATION DU MODULE : Questionnaire d'évaluation du programme destiné au personnel enseignant	37
ANNEXE D : FORMULAIRE D'ÉVALUATION DU MODULE : Questionnaire d'évaluation globale du personnel enseignant¹	39



RÉSUMÉ

Ce document présente le programme de micro-certification (PMC) développé par le projet GreenHeritage.

La première partie traite de la conception générale du programme, en mettant l'accent sur les principes de conception qui, conformément aux exigences de l'UE, comprennent : la qualité, la transparence, la pertinence, l'évaluation valide, les parcours d'apprentissage, la reconnaissance, la transférabilité, l'orientation vers l'apprenant, l'authenticité, ainsi que l'information et l'orientation.

Ensuite, les programmes de chaque module ont été définis et sont présentés en détail, en mettant l'accent sur les résultats d'apprentissage, les compétences et les sessions, ainsi que la bibliographie pertinente.

Après les conclusions et les recommandations, quatre annexes fournissent : les modèles de certificats à délivrer aux participants au programme (A), ainsi que les formulaires d'évaluation pour les participants (B) et le personnel enseignant (C et D).



Introduction

1.1. Organisation du document

Le présent document est organisé selon les sections suivantes :

Section 2. Programme de micro-certifications : aperçu

Section 3. Module 1 : Patrimoine culturel immatériel : introduction et aperçu international

Section 4. Module 2 : Patrimoine culturel immatériel et changement climatique I : menaces et protection - Une perspective environnementale

Section 5. Module 3 : Patrimoine culturel immatériel et changement climatique II : défis et opportunités

Section 6. Module 4 : Outils TIC pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

Section 7. Conclusions et recommandations

Annexe A : Certificat de micro-certification

Annexe B : Formulaire d'évaluation du module pour les participants Annexe C : Formulaire d'auto-évaluation des formateurs (programme) Annexe D : Formulaire d'auto-évaluation des formateurs (global)

1.2. Documents de référence

Nom du document	Numéro de référence
GreenHeritage – Annexe 1 : Description de travail	Accord de subvention n° 101087596
GreenHeritage – Plan de gestion du projet	Livrable D1.2
GreenHeritage – Plan d'assurance qualité	Livrable D1.4
GreenHeritage – Résultats de la recherche sur les données primaires et secondaires	Livrable D2.2
GreenHeritage, Développement de la méthodologie	Livrable D2.3 :

1.3. Acronymes et abréviations

Acronyme	Description
AQH	Assurance qualité hellénique
AR/VR	Réalité augmentée/Réalité virtuelle
CC	Changement climatique
chatGPT	chat Générateur de transformateur pré-entraîné



CIDOC	Comité international pour la documentation
CMS	Content Management System/Système de gestion de contenu
CRM	Conceptual Reference Model/Modèle de référence conceptuel
ECTS	Système européen de transfert et d'accumulation de crédits
EES	Établissements d'enseignement supérieur
ESG	Environnement, social et gouvernance
GIEC	Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
IA	Intelligence artificielle
IoT	Internet des objets
MC	Micro-certification
MOOC	Cours en ligne ouverts à tous
NFT	Non-Fungible Tokens/Jetons non fongibles
PCI	Patrimoine culturel immatériel
PMC	Programme de micro-certifications
PNL	Promulgation non législative
QAS	Système d'assurance qualité/Quality Assurance System
TE/TR	Technologies émergentes et technologies de rupture
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UE	Union européenne
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture.
URL	Localisateur uniforme de ressources
VLE	Environnement d'apprentissage virtuel/Virtual Learning Environment
WP	Lot de travail/Work Package
XR	eXtended Reality/Réalité étendue



Section 2. Programme de micro-certifications : aperçu

2.1. *Présentation du PMC*

Le besoin de perfectionnement et de reconversion professionnels continus devient de plus en plus pertinent et urgent, car de plus en plus de personnes en Europe et au-delà ont besoin de mettre à jour et d'améliorer leurs connaissances, leurs aptitudes et leurs compétences (Conseil de l'Union européenne, 2021/0402 (NLE)). Cela est particulièrement vrai au lendemain de la pandémie de COVID-19 et de son impact sur la vie et le mode de vie des personnes (par exemple, augmentation du travail à distance, problèmes de santé mentale, révision des visions de la vie fondées sur les traumatismes, etc.). Le changement climatique, qui se manifeste aujourd'hui à travers de multiples phénomènes mondiaux liés à des conditions météorologiques extrêmes, rend cette reconversion et cette mise à niveau constante des compétences encore plus pertinentes.

Il devient donc de plus en plus important de donner accès à un apprentissage de qualité et à des possibilités de développer des connaissances personnelles, sociales, culturelles, professionnelles et environnementales ; cela aura une incidence tant sur les systèmes d'éducation formelle que sur les systèmes de formation proposés par les prestataires d'apprentissage et de formation informels. Cette approche d'apprentissage doit être centrée sur l'apprenant, accessible, inclusive, fondée sur des recherches solides et adaptée aux besoins de la société.

Le système de micro-certifications a été développé pour soutenir la certification des résultats d'expériences d'apprentissage modestes et personnalisées. Elles sont/peuvent être conçues et délivrées par divers prestataires. Le projet GreenHeritage se concentre sur des thèmes importants et à forte valeur ajoutée tels que le PCI et le CC, qui ont un impact profond sur les communautés et leur identité et qui touchent chaque jour davantage tout le monde. C'est pourquoi le projet a souhaité contribuer à cette initiative importante afin de fournir aux membres de la communauté intéressés par le PCI et le CC des outils d'apprentissage tout au long de la vie.

Après avoir collecté des données primaires pendant la phase de recherche du WP2, en collaboration avec les communautés de détenteurs et d'autres membres de la société (tels que les médias, les décideurs politiques, etc.), le projet GreenHeritage est en mesure de répondre aux préoccupations contemporaines et d'aider les communautés à en savoir plus sur ces questions urgentes et pertinentes pour la société contemporaine.

Le cours a été conçu conformément à l'approche de l'UE en matière de micro-certifications, en accord avec les normes européennes (UE 2021). Il s'appuie sur une assurance qualité conforme aux normes respectées par l'Université de l'Égée et les partenaires du projet GreenHeritage, et suit le principe de transparence. Le certificat attestant l'acquisition de micro-certifications (voir l'annexe A pour une première version du certificat) comprend les informations suivantes :

- Identification de l'apprenant



- Titre de la micro-certification
- Pays/région de l'émetteur
- Organisme(s) de délivrance
- Date de publication

Le supplément ci-joint comprend :

- Résultats d'apprentissage
- Charge de travail en ECTS
- Type d'évaluation
- Forme de participation à l'activité d'apprentissage
- Type d'assurance qualité sous-jacente à la micro-certification
- Options d'intégration/d'empilabilité.

2.2. Description

Le programme de micro-certification (PMC) conçu par le projet GreenHeritage se compose de 4 (quatre) modules qui peuvent être suivis indépendamment ou en groupe (cumulables). Chacun d'entre eux correspond à une charge de travail de 1 ECTS. Les quatre modules sont cumulables sous la forme d'un certificat de 4 ECTS sur le thème du PCI et du CC.

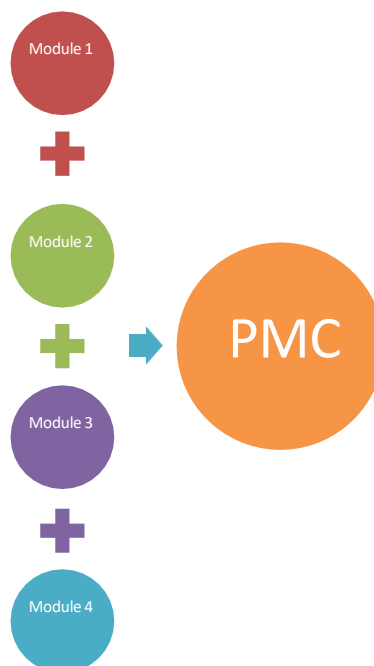


Figure 1 : Les quatre modules du PMC GreenHeritage

Le matériel produit pour le PMC sera traduit en grec, italien, letton et espagnol.



2.3. Conception

Les principes suivants ont été pris en compte dans la conception du PMC GreenHeritage :

2.3.1. Qualité

Toutes les micro-certifications sont soumises à un contrôle qualité interne et externe basé sur les normes de l'Université de l'Égée (voir : <http://www.aegean.edu/quality-assurance>). Le système d'assurance qualité (SAQ) de l'université de l'Égée est établi selon les principes, critères et lignes directrices de l'Agence hellénique d'assurance qualité et d'accréditation (HQA) et les bonnes pratiques internationales en matière d'évaluation. Il comprend les outils suivants :

- Questionnaires d'évaluation des modules/cours destinés aux apprenants.
- Questionnaires d'auto-évaluation des membres du corps enseignant.
- Suivi systématique et rapports sur les procédures, publication des résultats sur le
- site web de l'établissement.
- Soumission de rapports annuels à l'Agence hellénique d'assurance qualité et d'accréditation : collecte, suivi et analyse des données.

L'université de la mer Égée a été accréditée par la HQA en 2018 et est conforme aux normes de qualité de la HQA, ainsi qu'aux normes et lignes directrices pour l'assurance qualité dans l'espace européen de l'enseignement supérieur (ESG 2015).

Afin de garantir la qualité interne, le programme recueille les commentaires des apprenants, qui seront pris en compte dans le contenu du cours et serviront de base aux révisions futures, ainsi que les commentaires des pairs, qui sont dans ce cas les partenaires du consortium.

2.3.2. Transparence

Les micro-certifications sont mesurables, comparables et compréhensibles, car des informations claires sont fournies sur les points suivants :

- (a) les acquis d'apprentissage
- (b) charge de travail
- (c) contenu
- (d) niveau
- (e) offre d'apprentissage

En ce qui concerne la charge de travail, le système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) est utilisé pour démontrer la charge de travail nécessaire pour atteindre les résultats d'apprentissage. Comme mentionné ci-dessus, l'université de la mer Égée est accréditée par l'autorité hellénique pour l'enseignement supérieur et l'assurance qualité est réglementée en vertu de la loi 4653/2020, qui détermine le cadre et les objectifs spécifiques de l'évaluation interne et externe dans les établissements d'enseignement supérieur (EES).



Le programme sera également accessible sur différentes plateformes, dont celle d'Europass,¹ dès qu'il sera prêt à être mis en œuvre.

2.3.3. Pertinence

Le consortium GreenHeritage est composé de partenaires² issus d'établissements d'enseignement supérieur (UAEGEAN et ILFA), d'organismes de recherche publics (Consiglio Nazionale delle Ricerche), de centres d'excellence (Centre universitaire européen pour le patrimoine culturel), de fondations (Fondation euro-méditerranéenne pour le changement climatique et Santa Maria la Real) ainsi que d'entreprises et de prestataires de services (ReadLab, Eloris S.A., ReadLab Bruxelles, anciennement connu sous le nom de CANDIDE) et des instituts de formation continue (ALLI). Ainsi, une grande diversité de perspectives a été intégrée afin d'offrir une formation plus pertinente pour le marché du travail.

2.3.4. Évaluation valide

Les résultats du programme seront évalués selon des normes transparentes, car les rubriques d'évaluation feront partie intégrante du matériel d'apprentissage, en lien étroit avec chaque module.

2.3.5. Parcours d'apprentissage

Dans le but de favoriser la flexibilité des parcours d'apprentissage, les micro-certifications GreenHeritage peuvent être cumulées, validées et reconnues. Le PMC est notamment conçu de manière modulaire, c'est-à-dire que les apprenants peuvent décider de suivre un ou plusieurs modules, de les utiliser de différentes manières et de les cumuler avec d'autres modules, en fonction de leurs objectifs et de leurs besoins, ainsi que des exigences des organisations d'accueil.

2.3.6. Reconnaissance

L'objectif des micro-certifications, grâce à la mesure des acquis d'apprentissage via l'ECTS, est d'être reconnues de manière comparable dans toute l'UE.

2.3.7. Portabilité

Les données (contenu des modules, participants, évaluations, etc.) seront stockées dans la plateforme du projet GreenHeritage³ afin d'assurer l'interopérabilité, la fluidité des échanges et la portabilité.

¹ <https://europa.eu/europass/en>

² <https://greenheritage-project.eu/partners/>

³ <https://elearning.greenheritage-project.eu/>



2.3.8. Axé sur l'apprenant

Le programme est centré sur l'apprenant pour deux raisons :

- Premièrement, parce qu'il propose diverses méthodologies d'apprentissage qui placent les apprenants au cœur du processus d'apprentissage et offrent de multiples façons d'interagir avec le contenu.
- Deuxièmement, parce qu'il intègre les commentaires des apprenants dans le cycle de mise à jour et d'évaluation du processus, ce qui permet une amélioration continue des micro-certifications.

2.3.9. Authentification

Le certificat sera authentifié par le consortium GreenHeritage (par l'intermédiaire du coordinateur) en collaboration avec l'université de l'Égée.

2.3.10. Informations et conseils

Les partenaires de ce projet incluront le PMC dans leurs offres, dans le but d'atteindre le plus large groupe possible d'apprenants de manière inclusive et solidaire.



Section 3. Module 1 : Patrimoine culturel immatériel. Introduction et aperçu international

3.1. Plan du cours

(1) GÉNÉRAL

TITRE DU COURS	PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL. INTRODUCTION ET APERÇU INTERNATIONAL		
ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT INDÉPENDANTES		HEURES D'ENSEIGNEMENT	CRÉDITS
		25	1 ECTS
TYPE DE COURS	Connaissances générales - cours en ligne 1/4 des modules du PMC développés dans le cadre du projet Erasmus+ GreenHeritage intitulé « L’impact du CC sur le PCI».		
PRÉREQUIS (LE CAS ÉCHÉANT) :	Aucun		

(2) RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

Acquis
À l'issue de ce module, les participants devraient être capables de : Donner une définition claire du PCI. Comprendre l'importance et la portée du PCI dans la préservation culturelle. Apprécier la diversité des manifestations du PCI à l'échelle mondiale. Reconnaître et fournir des exemples de diverses formes de PCI. Comprendre le cadre de l'UNESCO pour la sauvegarde du PCI. Analyser les mesures législatives prises aux niveaux européen et national pour protéger le PCI. Comprendre les responsabilités et les défis auxquels sont confrontés les experts en matière de préservation du PCI. Explorer le rôle des communautés dans la sauvegarde et la transmission du PCI. Participer à des discussions sur les considérations éthiques liées à la documentation, à la préservation et à la diffusion du PCI. Évaluer de manière critique des études de cas illustrant les efforts réussis et infructueux en matière de préservation du PCI.



Développer une sensibilité et une conscience culturelles, en comprenant l'importance de respecter la diversité des pratiques et traditions culturelles. Réfléchir aux opportunités et aux défis présentés par le virage numérique dans le contexte du PCI.
Compétences générales
S'adapter à de nouvelles situations Prise de décision Respect de la différence et multiculturalisme Respect de l'environnement naturel Faire preuve de responsabilité sociale, professionnelle et éthique et de sensibilité aux questions de genre Travail d'équipe Travail dans un environnement interdisciplinaire Travailler dans un environnement international

(3) SYLLABUS

Le PCI est une « force qui rassemble les gens et les relie au passé à travers leur corps », comme l'a très éloquemment souligné Marilena Alivizatou (2022). Ce module vise à présenter aux étudiants les dimensions puissantes du PCI et leur fournit les outils théoriques et méthodologiques nécessaires qui leur permettront de discuter des thèmes et des idées liés aux autres modules du programme Green Heritage. Le module s'articulera autour de trois grands axes : (a) l'évolution des définitions du PCI et les cadres juridiques et institutionnels qui les sous-tendent ; (b) la signification de la participation et son importance pour la sauvegarde et/ou la durabilité du PCI ; (c) le « virage numérique » et son rôle dans le PCI.

Session 1 : Autoformation et cours magistral : Découvrir le patrimoine immatériel : une introduction (durée : 3 heures)

Cette session introductive commencera par demander aux étudiants de lire deux articles sur le PCI afin qu'ils puissent participer à la conférence qui suivra.

Session 2 : Cours magistral : aperçu du paysage législatif de l'ICH (UNESCO/mondial, européen et national) (durée : 3 heures)

La session se déroulera sous forme de cours magistral et présentera le cadre législatif et normatif global concernant le PCI.

Session 3 : Cours magistral : Décoder les éléments du PCI : définitions et perspectives (durée : 2 heures)

Sur la base des deux sessions précédentes, celle-ci définira le PCI et abordera les questions de définitions et de perspectives.

Session 4 : Activité de groupe liée à la session 3 (exercices collaboratifs visant à approfondir notre compréhension des éléments du PCI, à partager des idées et des perspectives au sein du groupe) (3 h)



Cette session invitera les participants à une activité de groupe afin de pouvoir utiliser et mieux comprendre le matériel présenté sous forme de cours magistraux lors des sessions précédentes.

Session 5 : Cours magistral : Le regard des « experts » : dévoiler le rôle des *connaisseurs* (durée : 2 h)

Le rôle des « connaissances » ou « experts » est l'un des plus centraux dans le discours autour du PCI. Cette session offrira un aperçu de ce débat.

Session 6 : Activité de groupe liée à la session 5 (activités de groupe visant à susciter une réflexion sur le rôle et les responsabilités des gardiens du PCI) (3 h)

Dans le prolongement de la session précédente, celle-ci encouragera la réflexion et le travail de groupe sur la notion de gardiens du PCI et l'approche multidimensionnelle nécessaire pour la comprendre et la communiquer.

Session 7 : Conférence : « Dynamique communautaire » : adopter des approches diverses (durée : 2 h)

Cette session et la suivante seront axées sur la notion de communauté et de participation. Ces deux termes font l'objet de vifs débats dans les discours contemporains, tant disciplinaires qu'interdisciplinaires.

Session 8 : Activité de groupe liée à la session 6 (collaboration entre pairs visant à explorer la nature multiforme de la « communauté » et des « détenteurs », en mettant l'accent sur leur rôle essentiel dans la préservation et la transmission du PCI) (3 h).

Cette session s'appuiera sur la conférence donnée précédemment et invitera les participants à échanger des idées sur les communautés et les détenteurs.

Session 9 : Conférence : Le PCI et le « virage numérique » (3 h)

Cette session abordera la notion de numérique et explorera comment le « tournant numérique » affecte le concept de PCI, sa documentation, mais aussi les communautés concernées.

Session 10 : Réflexion personnelle et évaluation (1 h)

Cette session résumera le cours et offrira aux participants l'occasion de réfléchir et d'être évalués.

(4) MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE - ÉVALUATION

DÉLIVRANCE	La prestation se fera en ligne (enseignement à distance), de manière synchrone et asynchrone.	
UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	Plateforme VLE GreenHeritage	
MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT	Activité	Charge de travail
	Cours magistraux	14
	Activités de groupe	9
	Étude personnelle	2



	Total	25
PERFORMANCES DES ÉLÈVES ÉVALUATION	L'évaluation se déroulera en anglais. Elle sera sommative/conclusive et consistera en un formulaire comprenant des questions à choix multiples, ainsi que de courtes questions ouvertes.	

(5) BIBLIOGRAPHIE SUGGÉRÉE

Aikawa-Faure, N. (2009). From the proclamation of masterpieces to the convention for the safeguarding of intangible cultural heritage. In L. Smith & N. Akagawa (Eds.), *Key issues in cultural heritage. Intangible heritage*, 13–44. Routledge.

Blake, J. (2016). Development of UNESCO's 2003 convention: Creating a new heritage protection paradigm? In M. Stefano (Ed.), *The Routledge companion to intangible cultural heritage*, 11–21. Routledge.

GreenHeritage. (2023), Deliverable D2.2: Primary and secondary data research findings

Jacobs, M. (2022). Marilena Alivizatou, Intangible Heritage and Participation. Encounters with Safeguarding Practices. *Volkskunde*, 122(3), 473-474.

Kim, S., Whitford, M., & Arcodia, C. (2019). Development of intangible cultural heritage as a sustainable tourism resource: The intangible cultural heritage practitioners' perspectives. *Journal of Heritage Tourism*, 153(3), 1–14.

Kim, S., Whitford, M., & Arcodia, C. (2019). Development of intangible cultural heritage as a sustainable tourism resource: The intangible cultural heritage practitioners' perspectives. *Journal of Heritage Tourism* 153(3), 1–14.

Kirshenblatt-Gimblett, B. (2000). *Intangible Heritage as Metacultural Production*. United Kingdom: Blackwell Publishing.

Kurin, R. (2004). Safeguarding intangible cultural heritage in the 2003 UNESCO convention: A critical appraisal. *Museum International* 56(1–2), 66–77.

Kurin, R. (2007). Safeguarding intangible cultural heritage: Key factors in implementing the 2003 convention. *International Journal of Intangible Heritage* 2, 9–20.

Lenzerini, F. (2011). Intangible cultural heritage: The living culture of peoples. *European Journal of International Law* 22(1), 101–12.

Logan, B. (2009). Playing the Devil's advocate: Protecting intangible cultural heritage and the infringement of human rights. *Historic Environment* 22(3), 14–18.

Pietrobruno, S. (2009). Cultural Research and Intangible Heritage: Culture Unbound. *Journal of Current Cultural Research* 1, 227-247.



Section 4. Module 2 : Patrimoine culturel immatériel et changement climatique I : menaces et protection. Une perspective environnementale

4.1. Plan du cours

(1) GÉNÉRAL

TITRE DU COURS	PIC ET CHANGEMENT CLIMATIQUE I : MENACES ET PROTECTION. UNE PERSPECTIVE ENVIRONNEMENTALE		
ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT INDÉPENDANTES		HEURES D'ENSEIGNEMENT	CRÉDITS
		25	1 ECTS
TYPE DE COURS	Connaissances générales - cours en ligne 1/4 des modules du PMC développés dans le cadre du projet Erasmus+ GreenHeritage intitulé « L'impact du CC sur le PCI».		
PRÉREQUIS (LE CAS ÉCHÉANT) :	Aucun		

(2) RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

Acquis d'apprentissage
À l'issue du cours, les participants devraient être en mesure de : Connaître les principaux gaz à effet de serre, leurs sources et leur influence sur le climat. Comprendre la complexité du système climatique, ses différentes échelles de temps et ses aspects naturels et anthropiques. Acquérir des connaissances scientifiques solides sur les changements climatiques futurs et les défis qui en découlent. Reconnaître et examiner les risques dans divers secteurs des systèmes naturels, humains et gérés. Proposer des options d'adaptation et détecter les situations de mauvaise adaptation.
Compétences générales
Production d'une pensée libre, créative et inductive



- Respect de la différence et du multiculturalisme
- Respect de l'environnement naturel
- Recherche, analyse et synthèse de données et d'informations, à l'aide des technologies nécessaires
- Travail dans un environnement interdisciplinaire
- Travailler dans un environnement international
- Travailler de manière autonome

(3) SYLLABUS

Le changement climatique peut affecter le patrimoine culturel immatériel de manière directe ou subtile. Ce module vise à présenter un aperçu scientifique des scénarios de changement climatique, en mettant l'accent sur les impacts sociétaux et les vulnérabilités découlant des phénomènes météorologiques extrêmes et des changements à évolution lente, et en favorisant la compréhension des réponses politiques et de planification disponibles pour faire face et s'adapter à différentes échelles.

La partie en ligne du module vise à jeter les bases d'une description non technique du changement climatique, de ses impacts et des adaptations possibles. Même s'il aborde des questions politiques, financières et sociétales, son point de vue s'appuie principalement sur les sciences physiques et environnementales.

Session 1 : Cours magistral : Changement climatique historique. Agents du changement (3 h)

Observations climatiques in situ et par télédétection. Reconstitutions du paléoclimat. Bilan énergétique planétaire et effet de serre.

Session 2 : Auto-apprentissage et réflexion sur la session 1 (1 h)

Les étudiants étudieront les notes de cours de la session 1 et des documents supplémentaires.

Session 3 : Cours magistral : Horizon temporel de l'effet de serre (3 h)

Les gaz à effet de serre et le flux solaire en tant que facteurs de forçage. Sources et puits de gaz à effet de serre. Échelles temporelles.

Session 4 : Auto-apprentissage et réflexion sur la session 3 (1 h 20 min)

Les étudiants étudieront les notes de cours de la session 3 et les documents supplémentaires. Ils réfléchiront aux thèmes abordés dans les sessions 1 et 3 en répondant à un questionnaire de 20 minutes.

Session 5 : Cours magistral : Scénarios socio-économiques futurs (3 h)

Modèles climatiques et incertitudes. Peuvent-ils reproduire le passé ? Qu'en est-il de l'avenir ? Trajectoires socio-économiques partagées (SSP).

Session 6 : Auto-apprentissage et réflexion sur la session 5 (1 h)

Les étudiants étudieront les notes de cours de la session 5 et les documents supplémentaires.

Session 7 : Cours : Impacts, risques et vulnérabilités, partie 1 (3 h)

Impacts historiques du changement climatique. Dangers, vulnérabilité, exposition et risques. Phénomènes météorologiques extrêmes et événements à évolution lente.

Session 8 : Auto-apprentissage et réflexion sur la session 7 (1 h 20 min)



Les étudiants étudieront les notes de cours de la session 7 et les documents supplémentaires. Ils réfléchiront aux thèmes abordés dans les sessions 5 et 7 en passant un quiz de 20 minutes.

Session 9 : Cours : Impacts, risques et vulnérabilités, partie 2 (3 h)

Impacts sectoriels (ressources en eau, agriculture, santé, etc.) et populations vulnérables. Accords internationaux sur le climat.

Session 9 : Auto-apprentissage et réflexion sur la session 9 (1 h)

Les étudiants étudieront les notes de cours de la session 9 et les documents supplémentaires.

Session 11 : Cours magistral : Mesures d'adaptation (3 h)

Mesures d'adaptation. Adaptation actuelle et future et ses limites. Développement résilient au climat.

Session 12 : Auto-apprentissage et réflexion sur la session 11 (1 h 20 min)

Les étudiants étudieront les notes de cours de la session 11 et les documents supplémentaires. Ils réfléchiront aux thèmes abordés dans les sessions 9 et 11 en répondant à un questionnaire de 20 minutes.

(4) MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE - ÉVALUATION

DÉLIVRANCE	La prestation se fera en ligne (enseignement à distance), de manière synchrone et asynchrone.	
UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	Plateforme VLE GreenHeritage	
MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT	Activité	Charge de travail
	Cours	6 × 3 h = 18 h
	Autoformation	6 × 1 h = 6 h
	Réflexion	3 × 20 min = 1 h
	du cours (module)	25 h
PERFORMANCES DES ÉTUDIANTS ÉVALUATION	L'évaluation se fera en anglais et consistera en trois questionnaires auxquels les participants devront répondre. L'évaluation sera formative et comprendra des questions à choix multiples, ainsi que quelques questions ouvertes courtes.	



(5) BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES SUGGÉRÉES

Documents publics

GIEC. (2021) : Résumé à l'intention des décideurs. Dans : *Changements climatiques 2021 : Les bases scientifiques physiques. Contribution du Groupe de travail I au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*, Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York, NY. <https://doi.org/10.1017/9781009157896.001>

GIEC. (2022) : Résumé à l'intention des décideurs. Dans : *Changements climatiques 2022 : impacts, adaptation et vulnérabilité. Contribution du Groupe de travail II au sixième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat*, Cambridge University Press, Cambridge, Royaume-Uni et New York. <https://doi.org/10.1017/9781009325844.001>

GreenHeritage. (2023), Livrable D2.2 : *Résultats de la recherche sur les données primaires et secondaires*

GreenHeritage. (2023), Livrable D2.3 : *Élaboration de la méthodologie*

National Research Council. (2020), *Climate Change: Evidence and Causes: Update 2020*. Washington, DC: The National Academies Press. <https://doi.org/10.17226/25733>

Manuels

Burroughs, William James. (2007), *Climate change: a multidisciplinary approach*, 2nd ed., Cambridge University Press

Dessler A. E.. (2021), *Introduction to modern climate change*, 3rd edition, Cambridge University Press

Houghton J. (2015), *Global warming: The complete briefing*, 5th edition, Cambridge University



Section 5. Module 3 : Patrimoine culturel immatériel et changement climatique II : défis et opportunités

5.1. Plan du cours

(1) GÉNÉRAL

TITRE DU COURS	IMMATÉRIEL IMMATÉRIEL et CLIMAT CHANGEMENT II : Défis et opportunités		
ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT INDÉPENDANTES		HEURES D'ENSEIGNEMENT	CRÉDITS
		25	1 ECTS
TYPE DE COURS	Connaissances générales - cours en ligne 1/4 des modules du PMC développés dans le cadre du projet Erasmus+ GreenHeritage intitulé « L'impact du CC sur le PCI».		
PRÉREQUIS (LE CAS ÉCHÉANT) :	Aucun		

(2) RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

Acquis d'apprentissage
À l'issue du cours, les participants seront en mesure de : Discuter de manière critique des questions de durabilité en rapport avec le PCI. Discuter et évaluer les différentes menaces que le changement climatique fait peser sur le patrimoine culturel immatériel. Discuter et débattre des différentes solutions que le PCI pourrait apporter aux problèmes liés au changement climatique. Réfléchir de manière critique à la relation entre la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel et les risques environnementaux. Évaluer les débats, problèmes, controverses, concepts et théories importants liés au PCI et au CC.
Compétences générales
S'adapter à de nouvelles situations Prise de décision Développement des compétences en lecture, compréhension et écriture Respect de la différence et du multiculturalisme



- Respect de l'environnement naturel
- Faire preuve de responsabilité sociale, professionnelle et éthique et de sensibilité aux questions de genre
- Travail d'équipe
- Travail dans un environnement interdisciplinaire
- Travailler dans un environnement international

(3) SYLLABUS

Le changement climatique mondial et ses conséquences néfastes affectent à la fois le patrimoine culturel matériel et immatériel. Même si l'attention s'est déjà portée sur l'impact du changement climatique sur le patrimoine culturel matériel, son impact sur le patrimoine culturel immatériel a été moins, voire pas du tout, pris en compte. Green Heritage a mené des recherches sur cet impact, et ce module va rassembler les résultats de ces recherches, ainsi que ceux d'autres institutions de recherche. L'objectif est de sensibiliser les participants aux menaces qui pèsent sur le PCI en raison du changement climatique, mais aussi aux possibilités qui s'offrent au PCI de contribuer, grâce à ses connaissances et à son expertise autochtones, à la lutte contre les effets néfastes du CC. La perspective de ce module complètera celle du module 2 et est liée aux sciences sociales et humaines.

Session 1 : Conférence : Introduction : PCI et CC (3 h)

À l'aide d'exemples spécifiques tirés des recherches menées dans le cadre du WP2 de GreenHeritage, cette session tentera de présenter de manière globale les préoccupations relatives au patrimoine culturel, au patrimoine culturel matériel et immatériel et au changement climatique en Europe et dans le monde.

Session 2 : Lecture : les étudiants étudieront la littérature universitaire sur la durabilité et le PCI et feront un compte rendu à la classe (3 h)

Cette lecture demandera aux participants de prendre part aux débats tels qu'ils sont présentés dans la littérature universitaire et populaire, puis de présenter leurs idées à leurs pairs, en s'appuyant sur un échange de connaissances entre pairs.

Session 3 : Cours magistral : Menaces que le changement climatique fait peser sur le patrimoine culturel immatériel (documentaire, visionnage guidé et discussion). (3 h)

À partir d'un documentaire et d'un visionnage guidé, cette session visera à encourager les étudiants à se familiariser avec les menaces spécifiques liées à des environnements particuliers.

Session 4 : Lecture obligatoire : les étudiants étudieront la littérature universitaire sur les menaces que le changement climatique fait peser sur le PCI et feront un compte rendu à la classe (3 h)

Ce travail de lecture demandera aux participants de s'engager dans les débats tels qu'ils sont présentés dans la littérature universitaire et populaire et de présenter leurs idées à leurs pairs, en s'appuyant sur un échange de connaissances entre pairs.

Session 5 : Cours sur l'évaluation des débats, problèmes, controverses, concepts et théories importants liés au PCI et au CC. (2 h)

Cette session vise à approfondir les liens complexes entre le PCI et le CC, en explorant les implications, les défis et les opportunités multiples qu'ils présentent.



À travers l'examen de divers points de vue et l'analyse des recherches actuelles, ce cours vise à favoriser une meilleure compréhension des relations complexes entre le patrimoine culturel et la durabilité environnementale. Les participants auront l'occasion de prendre part à des discussions stimulantes, contribuant ainsi à une prise de conscience accrue des enjeux complexes liés à la préservation du patrimoine culturel et aux défis actuels posés par le changement climatique.

Session 6 : Devoir écrit : les étudiants sont invités à réfléchir de manière critique à la relation entre le PCI et le CC et à rédiger un essai basé sur les conférences et les devoirs précédents (2 h).

Session 7 : Atelier interactif : CC et PCI – Menaces : Étude de cas 1 (2 h)

Cette session pratique est conçue pour plonger les participants dans une exploration dynamique des menaces que font peser les effets du changement climatique sur le PCI. À travers le prisme d'une étude de cas soigneusement préparée (étude de cas 1), les participants auront l'occasion unique d'approfondir les défis spécifiques auxquels est confronté le PCI face aux changements environnementaux.

Session 8 : Atelier interactif : CC et PCI – Opportunités : étude de cas n° 2 (2 h)

Cette session pratique est conçue pour plonger les participants dans une exploration dynamique des menaces que font peser les effets du changement climatique sur le patrimoine culturel immatériel. À travers le prisme d'une étude de cas soigneusement sélectionnée (étude de cas n° 2), les participants auront l'occasion unique d'approfondir leur réflexion sur les défis spécifiques auxquels est confronté le patrimoine culturel immatériel face aux changements environnementaux.

Session 9 : Séminaire animé par les étudiants : Risques et opportunités dans les listes nationales du patrimoine immatériel : comment évaluer et mener des recherches ? (2 h)

Les étudiants prendront l'initiative d'analyser les méthodologies d'évaluation et de recherche, en explorant l'équilibre délicat nécessaire pour évaluer l'importance des éléments culturels immatériels dans un contexte national. L'objectif est non seulement de comprendre les défis inhérents à ce processus, mais aussi d'identifier les opportunités d'approches innovantes qui contribuent à une sauvegarde efficace.

Session 10 : Devoir écrit : résumé et évaluation (2 h)

Les participants sont chargés de synthétiser les informations clés issues de la bibliographie existante, mais au-delà d'un simple résumé, le travail s'étend au domaine de l'évaluation, mettant les participants au défi d'aborder le contenu de manière critique. Il s'agit d'évaluer les forces et les faiblesses du matériel, d'identifier les biais ou les lacunes dans les informations et d'offrir des opinions fondées sur l'efficacité et l'importance globales des différentes sources, théories analytiques et méthodologies.

(4) MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE - ÉVALUATION

DÉLIVRANCE	La prestation se fera en ligne (enseignement à distance), de manière synchrone et asynchrone.	
UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	Plateforme VLE GreenHeritage	
MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT	Activité	Charge de travail
	Cours	8



	Lectures	6
	Devoir écrit	4
	Ateliers interactifs	4
	Séminaire dirigé par les étudiants	2
	Total	25
PERFORMANCES DES ÉTUDIANTS ÉVALUATION	L'évaluation se fera en anglais. Elle sera sommative/conclusive et consistera en un court essai rédigé par les étudiants pendant les sessions 6 et 10, comme indiqué ci-dessus. L'essai sera soumis en ligne.	

(5) BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES SUGGÉRÉES

Akagawa Natsuko et Laurajane Smith (éd.), (2019). *Safeguarding Intangible Heritage: Practices and Politics* (New York : Routledge).

Chechi, Alessandro. (2014). « The Cultural Dimension of Climate Change: Some Remarks on the Interface between Cultural Heritage and Climate Change Law », dans Sabine von Schorlemer et Sylvia Maus (éd.), *Climate Change as a Threat to Peace*, (Peter Lang AG), pp. 161–97.

Dembedza, W.P., Chopera, P., Mapara, J. et L. Macheke (2022) Impact des catastrophes naturelles induites par le changement climatique sur le patrimoine culturel immatériel lié à l'alimentation : une revue, *Journal of Ethnic Foods* 9:32.

Hee-Eun Kim, (2011). « Changement climatique, changement culturel : ajouter la dimension du changement climatique à la protection du patrimoine culturel immatériel », 18 *International Journal of Cultural Property*, pp. 259-90.

Higgins, Noelle. (2021) « L'expertise autochtone en tant qu'expertise culturelle dans le cadre de protection du patrimoine mondial », 11 *Nordic Journal of Law and Social Research*, pp. 75-102.

Higgins, Noelle. (2022). « Changement climatique, changement de vie — Changement climatique et patrimoine culturel immatériel autochtone », *Laws* 11, n° 3 : 47.

Maus Sylvia, « Hand in hand against climate change: cultural human rights and the protection of cultural heritage », 27(4) *Cambridge Review of International Affairs* (2014), pp. 699–716.

Pearson Jasmine, Guy Jackson et Karen E McNamara, (2021). « Climate-driven losses to Indigenous and local knowledge and cultural heritage », 1 *The Anthropocene Review*, pp. 1–24.

Seekamp, E. et E. Jo (2020). « Résilience et transformation des sites patrimoniaux pour s'adapter aux pertes et aux enseignements tirés d'un climat en mutation », *Climatic Change* 162:41-55.

Festivals de documentaires ethnographiques axés sur les TIC et le changement climatique
<https://www.theflorentine.net/2023/11/06/the-world-in-florence/>



- <https://www.climatecrisisff.co.uk/>
- <https://filmfreeway.com/planetinfofocus>
- <https://taosenvironmentalfilmfestival.com/>
- <https://www.ethnofest.gr/>



Section 6. Module 4 : Outils TIC pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel

6.1. Plan du cours

(1) GÉNÉRAL

TITRE DU COURS	OUTILS TIC POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL		
ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT INDÉPENDANTES		HEURES D'ENSEIGNEMENT	CRÉDITS
		25	1 ECTS
TYPE DE COURS	Connaissances générales - cours en ligne 1/4 des modules du PMC développés dans le cadre du projet Erasmus+ GreenHeritage intitulé « L'impact du CC sur le PCI».		
PRÉREQUIS (LE CAS ÉCHÉANT) :	Compétences de base en TIC		

(2) RÉSULTATS D'APPRENTISSAGE

Acquis d'apprentissage
À l'issue du cours, les étudiants devraient être capables de : Comprendre et identifier les technologies de l'information et de la communication (TIC) disponibles pour le patrimoine culturel immatériel (PCI), et en particulier les technologies disponibles pour sa sauvegarde. Comprendre l'utilisation de ces technologies pour : a) la gestion du contenu du PCI ; b) l'information, la promotion et la sensibilisation aux dangers, par exemple le changement climatique (CC) ; c) l'éducation et la formation au PCI. Comprendre et identifier les technologies émergentes (TE) des TIC, et comment ils sont utilisés dans plusieurs aspects de l'ICH.
Compétences générales
Autonomie et travail d'équipe Exercice de la pensée critique Production d'une pensée libre, créative et inductive Recherche, analyse et synthèse de données et d'informations à l'aide des technologies nécessaires Transmission et transfert de savoir-faire vers d'autres environnements Travail dans un environnement interdisciplinaire et international



(3) SYLLABUS

Les TIC peuvent jouer un rôle important dans la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, en fournissant un moyen de numériser, documenter, stocker, partager et accéder aux ressources du patrimoine culturel. En outre, les TIC peuvent fournir les moyens/outils permettant d'informer et de sensibiliser aux dangers et à l'impact des catastrophes causées par le changement climatique. Les TIC impliquées dans ce domaine s'articulent autour de trois piliers : a) les TIC pour la gestion du contenu du PCI ; b) les TIC pour l'information, la promotion et la sensibilisation aux dangers du PCI ; c) les TIC pour l'éducation et la formation au PCI.

Plus précisément, le module proposera des contenus liés aux méthodes et outils TIC actuellement disponibles. En plus des cours magistraux (3 heures par cours), les étudiants devront étudier une série de documents en ligne fournis (1 heure par session). Enfin, chaque session sera évaluée en ligne à l'aide d'une série de questions (quiz de 10 minutes).

Session 1 : Cours magistral : Introduction aux TIC pour le patrimoine culturel (partie A) (3 h)

TIC pour le patrimoine culturel (matériel et immatériel) : sauvegarde

Numérisation du contenu (par exemple, modélisation 2D/3D/4D de cartes culturelles/historiques, enregistrement de récits, enregistrement vidéo)

Organisation/structure du contenu, documentation, métadonnées, ouverture, interopérabilité, confidentialité, propriété (par exemple, technologie des bases de données, métadonnées culturelles, référentiels/agrégateurs, Europeana, CIDOC-CRM)

Session 2 : Auto-apprentissage et réflexion sur la session 1 (1 h, 10 min)

Les étudiants étudieront les notes de cours de la session 1 et les documents supplémentaires. Ils réfléchiront aux thèmes abordés lors de la session 1 en répondant à un questionnaire de 10 minutes.

Session 3 : Cours : Introduction aux TIC pour le patrimoine culturel (partie B) (3 h)

Diffusion et promotion de contenu (par exemple, applications mobiles, applications Web, applications RA/RV, jeux)

Sensibilisation au changement climatique et informations sur son impact sur le patrimoine culturel immatériel (par exemple, application mobile sensibilisant à l'impact du changement climatique sur le patrimoine culturel immatériel)

Session 4 : Auto-apprentissage et réflexion sur la session 3 (1 h 10 min)

Les étudiants étudieront les notes de cours de la session 3 et les documents supplémentaires. Ils réfléchiront aux thèmes abordés lors de la session 3 en répondant à un questionnaire de 10 minutes.

Session 5 : Cours : Introduction à la technologie Web pour le PCI (partie A) (3 h)

Web et patrimoine culturel (matériel et immatériel) : sauvegarde

Systèmes de gestion de contenu web CMS (par exemple, [Omeka](#), [D-Space](#)) et bibliothèques/agrégateurs numériques (par exemple, [SearchCulture](#), [OpenGlam](#), [Wikimedia Commons](#), [Europeana](#)) pour la préservation, l'agrégation et l'ouverture du contenu du PCI
Crowdsourcing Web pour la création collaborative de contenu (par exemple, [HistoryPin](#))
Récits basés sur des cartes (par exemple, [StoryMapJS](#))


Session 6 : Auto-apprentissage et réflexion sur la session 5 (1 h 10 min)

Les étudiants étudieront les notes de cours de la session 5 et les documents supplémentaires. Ils réfléchiront aux thèmes abordés lors de la session 5 en répondant à un questionnaire de 10 minutes.

Session 7 : Cours : Introduction à la technologie Web pour le PCI (partie B) (3 h)

Réseaux sociaux (par exemple, pour sensibiliser le public au PCI et impliquer les communautés dans sa préservation)

Technologie blockchain (fournit des systèmes décentralisés et sécurisés pour stocker et partager des artefacts culturels et des informations - NFT) et métaverse, par exemple [le projet Monuverse](#).

Session 8 : Auto-apprentissage et réflexion sur la session 7 (1 h 10 min)

Les étudiants étudieront les notes de cours de la session 7 et les documents supplémentaires. Ils réfléchiront aux thèmes abordés lors de la session 7 en répondant à un questionnaire de 10 minutes.

Session 9 : Cours magistral : Introduction à l'ET pour l'ICH (partie A) (3 h)

IoT pour le patrimoine culturel (matériel et immatériel) : sauvegarde

XR et visites virtuelles pour le patrimoine culturel (par exemple, [musées virtuels](#))

Session 10 : Auto-apprentissage et réflexion sur la session 9 (1 h, 10 min)

Les étudiants étudieront les notes de cours de la session 9 et les documents supplémentaires. Ils réfléchiront aux thèmes abordés lors de la session 9 en répondant à un questionnaire de 10 minutes.

Session 11 : Cours magistral : Introduction à l'ET pour le PCI (partie B) (3 h)

IA pour le patrimoine culturel immatériel (a) outils d'analyse et de reconnaissance de divers aspects du patrimoine culturel immatériel, tels que la musique, la danse et les traditions orales, par exemple des algorithmes d'apprentissage automatique pouvant être utilisés pour transcrire et traduire automatiquement des enregistrements audio de langues en voie de disparition, ainsi que pour analyser et préserver d'autres aspects du patrimoine culturel immatériel)

(b) Chatbots IA pour informer et éduquer les gens sur le changement climatique et son impact sur le PCI

IA générative pour le patrimoine culturel (par exemple, Bing et DALL-E pour créer des images pour le patrimoine culturel immatériel, telles que [qu'un mur en pierres sèches](#) et [son métier traditionnel](#), ou utiliser ChatGPT pour générer une description textuelle d'une image imaginaire de la tradition de construction de murs en pierres sèches).

Session 12 : Auto-apprentissage et réflexion sur la session 11 (1 h 10 min)

Les étudiants étudieront les notes de cours de la session 11 et les documents supplémentaires. Ils réfléchiront aux thèmes abordés lors de la session 11 en répondant à un questionnaire de 10 minutes.

(4) MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE - ÉVALUATION

DÉLIVRANCE	La prestation se fera en ligne (enseignement à distance), de manière synchrone et asynchrone.	
UTILISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	Plateforme VLE GreenHeritage	
MÉTHODES D'ENSEIGNEMENT	Activité	Charge de travail



	Cours	6 x 3 heures = 18 heures
	Étude personnelle	6 x 1 heure = 6 heures
	Réflexion	6 x 10 min = 1 heure
	Total du cours (module)	25 heures
PERFORMANCES DES ÉTUDIANTS ÉVALUATION	L'évaluation se fera en anglais et consistera en six questionnaires auxquels les participants devront répondre. L'évaluation sera formative et comprendra des questions à choix multiples, ainsi que quelques questions ouvertes courtes.	

(5) BIBLIOGRAPHIE ET RESSOURCES SUGGÉRÉES

Bibliographie :

Alivizatou-Barakou Marilena, Alexandros Kitsikidis, Filareti Tsalakanidou, Kosmas Dimitropoulos, Chantas Giannis, et al. «Intangible Cultural Heritage and New Technologies: Challenges and Opportunities for Cultural Preservation and Development». In M. Ioannides et al. (eds.). Mixed Reality and Gamification for Cultural Heritage, Springer International Publishing, pp.129-158, 2017, 978-3-319-49606-1. 10.1007/978-3-319-49607-8_5. hal-0219480.

Antonaci, A., Bravi, P., Dagnino, F., Lutz, M., Ott, M., Pilosu, S., & Pozzi, F. (2013). Exploring the "Intangible" through ICT. In ICERI2013 Proceedings (pp. 3962-3970). IATED.

Brizard, Tamara Willem Derde, Neil Silberman, "Basic Guidelines for Cultural Heritage Professionals in the Use of Information Technologies", How can ICT support cultural heritage? URL: <https://www.enamecenter.org/files/documents/Know-how%20book%20on%20Cultural%20Heritage%20and%20ICT.pdf>, last accessed 30 Oct. 2023.

Grammalidis, N., Poulis, I. (2019). "ICT-Based Participatory Approaches for the Exploitation and Re-use of Intangible Cultural Heritage". In: Kavoura, A., Kefallonitis, E., Giovanis, A. (eds) Strategic Innovative Marketing and Tourism. Springer Proceedings in Business and Economics. Springer, Cham. https://doi.org/10.1007/978-3-030-12453-3_25

UNESCO Culture sector, "The key to safeguarding intangible heritage?", URL: <https://www.unesco.org/archives/multimedia/document-4735>, podcast, accessed 30 Oct. 2023

Revues scientifiques connexes :

Computing and Cultural Heritage, <https://dl.acm.org/journal/jocch>
Heritage, <https://www.mdpi.com/journal/heritage>

Conférences scientifiques connexes :

Conférence annuelle sur le patrimoine culturel et les nouvelles technologies, <https://chnt.at/>



Cultures of AI, <https://www.landesmuseum.de/en/conference-ai-2022>

Conférence internationale sur l'informatique culturelle, la communication et les études des médias,
<https://cicms2019.aegean.gr/>

Conférence Europeana, <https://pro.europeana.eu/page/conference>



Section 7 : CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

7.1. Conclusions

Les programmes de master offrent plusieurs avantages très importants dans un monde en constante évolution qui exige une mise à niveau et une reconversion des compétences. Ces avantages peuvent être résumés comme suit :

- (a) *Ils offrent un apprentissage ciblé et spécialisé.* Les PMC étant axés sur une formation spécialisée dans un domaine spécifique, ils permettent aux individus d'acquérir des connaissances et des compétences directement liées à leur carrière et/ou à leurs objectifs de développement personnel. Dans ce cas, le PMC vise à se concentrer sur un domaine spécifique de la gestion du patrimoine, à savoir la relation entre le PCI et le CC et les efforts nécessaires pour soutenir la protection du PCI. À ce titre, le programme répond aux besoins des professionnels des organisations patrimoniales, mais aussi des groupes de parties prenantes et des membres des communautés du PCI.
- (b) *Les programmes PMC offrent flexibilité et commodité :* à l'instar d'autres projets, celui proposé est dispensé en ligne et peut donc être suivi à son propre rythme, ce qui convient aux personnes très occupées qui doivent concilier de nombreuses fonctions et responsabilités. L'organisation du contenu du programme proposé, ainsi que les différentes méthodologies utilisées pour dispenser le cours, offrent aux apprenants la possibilité d'explorer et d'élargir leurs connaissances de manière créative.
- (c) Un autre avantage des programmes PMC est *qu'ils offrent un moyen rapide et économique de soutenir le développement personnel.* Bien que, dans ce cas, il n'y ait pas de frais pour les participants, le temps à consacrer reste important. De plus, le fait qu'il s'agisse d'un programme gratuit le rend très accessible aux membres de la communauté, quel que soit leur statut et leur situation financière.

La délivrance d'un certificat PMC par le GreenHeritage Consortium (par l'intermédiaire du coordinateur) en collaboration avec l'Université de la mer Égée permettra aux participants d'obtenir un diplôme reconnu qui leur permettra de démontrer leur maîtrise du sujet traité. Ce diplôme pourra ensuite être mentionné dans leur CV, leur profil LinkedIn ou d'autres plateformes professionnelles, ce qui les aidera dans leur future carrière.

- (d) *Ce PMC a été développé par un groupe d'experts multinational et multidisciplinaire,* dont l'expérience ne se limite pas au monde universitaire, mais s'étend également au monde des employeurs. Par conséquent, le contenu et les compétences du PMC sont pertinents pour les débats contemporains et l'environnement de travail, et alignés sur les exigences de l'industrie. De plus, comme il est basé sur les résultats de la recherche du WP2, il s'appuie sur la recherche et bénéficie donc d'un apport académique de haut niveau.



- (e) Enfin, le *PMC soutient l'apprentissage tout au long* de la vie, car il permet à des personnes issues de différents horizons de continuer à améliorer leurs connaissances et leurs compétences. Cela va au-delà de la satisfaction des besoins académiques et professionnels pour encourager un état d'esprit de croissance continue et le développement personnel.

Des efforts ont été déployés lors de l'élaboration du programme PMC afin de pallier d'éventuelles lacunes. Ainsi, bien que de nombreux PMC offrent des connaissances limitées, ce programme spécifique vise à fournir des connaissances approfondies et une compréhension approfondie des questions relatives au patrimoine culturel immatériel. De plus, le contenu s'appuie sur les données primaires collectées dans le cadre du projet GreenHeritage WP2, ce qui revêt une importance et une pertinence cruciales.

Compte tenu des considérations qui précèdent, l'accréditation et la reconnaissance du PMC reposent sur un programme de grande valeur. C'est la raison pour laquelle le certificat du PMC est signé par l'Université de l'Égée, conjointement avec le consortium GreenHeritage (coordinateur) représentant tous les partenaires de GreenHeritage, soulignant ainsi leur crédibilité et leur valeur.

Afin de maintenir la motivation des participants, le PMC a suivi un cadre et une structure académiques. La responsabilité est ainsi renforcée.

7.2. Recommandations

Les PMC sont très importants pour l'amélioration continue et l'apprentissage tout au long de la vie. Bien que les besoins individuels soient évalués en tenant compte des objectifs de carrière et des exigences spécifiques des différents domaines, il est important de conserver des programmes qui offrent des avantages généralisés et permettent une représentation plus large des membres de la communauté et des apprenants de tous âges dans les établissements d'enseignement.



ANNEXE A : CERTIFICAT D'ACHÈVEMENT



Co-funded by
the European Union

Certificate of Completion

THIS CERTIFICATE IS PRESENTED TO

Student Name

for successfully completing the

GreenHeritage Course

as part of the GreenHeritage Training Programme

January 11, 2024

Date



University of the Aegean
Rector

GreenHeritage Coordinator



Certificate ID Number: 546a3cb9ad0742f98918b26d711fe15a



ANNEXE B : FORMULAIRE D'ÉVALUATION DU MODULE : Questionnaire d'évaluation des participants

1. Le programme est-il clairement expliqué au début du module ?

Oui

Il a été expliqué, mais pas clairement

Non

2. La page du module dans la plateforme d'apprentissage était satisfaisante.

Tout à fait d'accord

D'accord

Neutre

Pas d'accord

Tout à fait en désaccord

3. Les cours magistraux et les présentations étaient clairs et bien articulés.

Tout à fait d'accord

D'accord

Neutre

En désaccord

Tout à fait en désaccord

4. Le module était suffisamment étayé par des ressources bibliographiques (ou autres).

Tout à fait d'accord

D'accord

Neutre

En désaccord

Tout à fait en désaccord

5. Le ou les formateurs ont encouragé les participants à poser des questions et y ont répondu volontiers questions (posées pendant le cours ou par e-mail).

Tout à fait d'accord

D'accord

Neutre

Pas d'accord

Tout à fait en désaccord

6. Le ou les formateurs ont démontré une connaissance approfondie du sujet et ont mis les participants au défi d'atteindre un niveau de performance élevé.

Tout à fait d'accord

D'accord

Neutre

Pas d'accord

Tout à fait en désaccord

7. Les méthodes d'évaluation étaient clairement liées aux résultats d'apprentissage du module.

Tout à fait d'accord

D'accord

Neutre

En désaccord

Tout à fait en désaccord

8. L'effort que vous avez consacré à ce module était :

Trop

Gérable, mais
supérieur à ce que vous
attendiez

Conforme à mes
attentes

Léger, mais dans
l'ensemble
productif

Trop peu

9. Je comprends mieux le sujet

Tout à fait d'accord

D'accord

Neutre

Pas d'accord

Tout à fait en désaccord



10. J'ai atteint la plupart des objectifs d'apprentissage de ce module.

Tout à fait d'accord

D'accord

Neutre

En désaccord

Tout à fait en désaccord

11. Veuillez attribuer une note globale au module.

90-100

80-89

70-79

60-69

50-69

Moins de 50 %

12. Qu'avez-vous préféré dans ce module ?

13. Qu'avez-vous le moins aimé dans ce module ?

14. Avez-vous d'autres commentaires ? Quels changements recommanderiez-vous pour améliorer ce module ? Vos idées et suggestions sont les bienvenues !



ANNEXE C : FORMULAIRE D'ÉVALUATION DU MODULE : Questionnaire d'évaluation du programme destiné au personnel enseignant

Section 1 : Évaluation du programme

1.1. Objectifs et buts :

a. Dans quelle mesure pensez-vous que les objectifs et les buts énoncés du programme de micro-certification correspondent à sa structure et à son contenu actuels ?

b. Y a-t-il des objectifs spécifiques qui, selon vous, devraient être ajoutés ou modifiés afin d'améliorer l'efficacité globale du programme de micro-certification ?

1.2. Contenu du programme :

a. Dans quelle mesure le programme actuel tient-il compte des derniers développements et avancées dans le domaine du changement climatique et du patrimoine culturel immatériel ?

b. Y a-t-il des thèmes ou des domaines de connaissances spécifiques qui, selon vous, devraient être ajoutés ou mis en avant afin de garantir l'actualité du programme d'études ?

1.3. Structure du programme d'études :

a. Dans quelle mesure êtes-vous satisfait de la structure générale du programme de micro-certification en termes de séquençement, d'équilibre entre les composantes théoriques et pratiques, et de cohérence globale ?



b. Avez-vous des suggestions pour améliorer la structure du programme afin de mieux répondre aux besoins des participants et de la communauté ?

Section 2 : Charge de travail et progression

2.1. Charge de travail :

a. Pensez-vous que la charge de travail actuellement attendue des participants est raisonnable pour leur permettre de progresser et de terminer le programme de micro-certification avec succès ?

b. Avez-vous des suggestions ou des recommandations à faire concernant la charge de travail ?

Section 3 : Satisfaction et attentes

3.1. Répondre aux attentes :

a. À votre avis, dans quelle mesure le programme répond-il aux attentes des participants en termes de contenu, de méthodes d'enseignement et d'expérience éducative globale ?

b. Quelles mesures ou modifications recommanderiez-vous pour mieux adapter le programme aux attentes et aux besoins des participants ?



ANNEXE D : FORMULAIRE D'ÉVALUATION DU MODULE : Questionnaire d'évaluation globale du personnel enseignant¹

Veuillez noter chaque affirmation sur une échelle de 1 à 5, où 1 correspond à « Pas du tout d'accord » et 5 à « Tout à fait d'accord ».

Section 1 : Utilisation du matériel pédagogique

a. Dans quelle mesure le matériel pédagogique (notes, présentations PowerPoint, questionnaires, etc.) a-t-il aidé les participants à comprendre le sujet ?

5 4 3 2 1

b. Y a-t-il eu des supports/ressources spécifiques qui ont été particulièrement utiles ou difficiles pour les élèves ?

5 4 3 2 1

Veuillez ajouter vos commentaires :

Section 2 : Exemples et explications

a. Les exemples fournis pour améliorer la compréhension des participants sur le contenu du module étaient-ils suffisants ?

5 4 3 2 1

b. Veuillez évaluer l'efficacité des exemples pour faciliter une meilleure compréhension.

5 4 3 2 1

c. Les explications accompagnant les exemples étaient-elles claires et complètes ?

5 4 3 2 1



d. Y a-t-il eu des cas où des précisions supplémentaires ont été nécessaires ?

5 4 3 2 1

Veillez ajouter vos commentaires :

Section 3 : Flux d'informations et cohérence

a. Le module a-t-il maintenu un flux d'informations cohérent et progressif tout au long des sessions ?

5 4 3 2 1

b. Y a-t-il des suggestions pour améliorer l'organisation et la circulation de l'information ?

5 4 3 2 1

Veillez ajouter vos commentaires :

Section 4 : Diversité des méthodes d'enseignement

a. Différents formats d'enseignement (cours magistraux, sessions interactives, discussions de groupe, etc.) ont-ils été utilisés et se sont-ils complétés efficacement ?

5 4 3 2 1

b. La diversité des méthodes d'enseignement pourrait-elle être améliorée afin d'enrichir l'expérience d'apprentissage globale ?

5 4 3 2 1

Veillez ajouter vos commentaires :



Section 5 : Sources bibliographiques et leur impact

a. Les sources bibliographiques recommandées ont-elles contribué de manière significative à la compréhension du module par les participants ?

5 4 3 2 1

b. Des sources supplémentaires ou alternatives pourraient-elles être utilisées pour améliorer l'expérience d'apprentissage ?

5 4 3 2 1

Veillez ajouter vos commentaires :

Section 6 : Réflexion et pensée critique

a. Le cours a-t-il encouragé les étudiants à réfléchir sur ce qu'ils ont étudié, ses applications pratiques et sa pertinence pour leur développement académique et professionnel ?

5 4 3 2 1

b. À votre avis, cet aspect pourrait-il être davantage renforcé ?

5 4 3 2 1

Veillez ajouter vos commentaires :



Section 7 : Développement des compétences en recherche

a. Le cours a-t-il aidé les participants à développer leurs compétences en matière de recherche et de documentation de points de vue diversifiés ?

5 4 3 2 1

b. Cet aspect du cours devrait-il être davantage développé ?

5 4 3 2 1

Veillez ajouter vos commentaires :

Section 8 : Relations d'apprentissage entre les participants et le personnel enseignant

a. La participation des participants à leurs groupes respectifs les a aidés à comprendre le cours.

5 4 3 2 1

b. J'ai donné aux participants l'occasion et le temps de poser des questions ou d'exprimer leurs préoccupations.

5 4 3 2 1

c. J'ai patiemment expliqué les points obscurs aux participants.

5 4 3 2 1

d. J'ai répondu de manière satisfaisante aux questions et préoccupations des participants.

5 4 3 2 1



e. J'ai suffisamment aidé les participants à comprendre le raisonnement et à tirer des conclusions dans le contexte du cours.

5 4 3 2 1

f. Des efforts ont été faits pour intégrer plusieurs points d'intérêt dans le module.

5 4 3 2 1

g. J'ai essayé de transmettre mon enthousiasme pour le sujet aux participants.

5 4 3 2 1

h. Les participants ont apprécié ce cours particulier.

5 4 3 2 1

Veuillez ajouter vos commentaires :

Section 9 : Évaluation

a. Le lien entre les méthodes d'évaluation et les résultats d'apprentissage attendus était satisfaisant.

5 4 3 2 1

b. Les tâches assignées étaient clairement décrites et les critères d'évaluation étaient définis à l'avance.

5 4 3 2 1

c. Un soutien a été fourni pour s'assurer que les élèves terminent leur évaluation.

5 4 3 2 1



d. Mes commentaires sur les questions/évaluations ont aidé les étudiants à améliorer leurs méthodes d'apprentissage et d'étude.

5 4 3 2 1

e. Les méthodes d'évaluation ont aidé les participants à mettre en pratique leurs connaissances existantes.

5 4 3 2 1

Veillez ajouter vos commentaires :

Section 10 : Niveau de difficulté du module

a. Précisez le niveau de difficulté perçu du module pour les participants :

5 (très élevé) 4 3 2 1 (très faible)

b. En termes de connaissances requises :

5 (très élevé) 4 3 2 1 (très faible)

c. Concernant le rythme d'introduction des nouvelles connaissances et des nouveaux concepts que les participants devaient gérer :

5 (très élevé) 4 3 2 1 (très faible)

d. Concernant la charge de travail pour les participants :

5 (très élevée) 4 3 2 1 (très faible)

e. En ce qui concerne la nécessité de rechercher davantage d'informations personnelles :



5 (très élevé) 4 3 2 1 (très faible)

Veillez ajouter vos commentaires :

Section 11 : Résultats d'apprentissage

Précisez dans quelle mesure les participants ont tiré profit de ce module en termes de :

a. Connaissance et compréhension du sujet :

5 (très
bénéfique) 4 3 2 1 (peu
bénéfique)

b. Capacité à résoudre des problèmes :

5 (très
utile) 4 3 2 1 (pas
bénéfique)

c. Compétences ou techniques spécialisées :

5 (très
utile) 4 3 2 1 (peu
bénéfique)

d. Capacités à travailler en équipe :

5 (très
utile) 4 3 2 1 (peu
bénéfique)

e. Organisation personnelle et responsabilité dans l'apprentissage :

5 (très
bénéfique) 4 3 2 1 (peu
bénéfique)



f. Compétences en communication des connaissances :

5 (très utile)	4	3	2	1 (peu bénéfique)
----------------	---	---	---	-------------------

g. Capacités de conceptualisation et d'analyse :

5 (très utile)	4	3	2	1 (peu bénéfique)
----------------	---	---	---	-------------------

h. Compétences en recherche d'informations pertinentes pour le cours :

5 (très utile)	4	3	2	1 (peu bénéfique)
----------------	---	---	---	-------------------

Veuillez ajouter vos commentaires :

i

ⁱ Basé sur les normes de HQA : https://www.ethaae.gr/images/articles/Standards_NEW_PSP_EN.pdf